

Sir Robert Borden n'est pas membre du Parlement pour faire de l'argent, ou servir ses intérêts personnels, mais pour servir son pays, et il n'a pas d'autre mobile.

Puis mon honorable ami (l'hon. M. Casgrain) ajoute que Sir Robert Borden doit trouver le temps ennuyeux, s'il n'a d'autre occupation qu'à se promener dans la rue sans pouvoir participer à la Conférence de la paix. L'honorable sénateur de DeLanau dière est peut-être satisfait de voir jouer ce rôle humiliant par notre Premier ministre; mais je lui dirai que Sir Robert Borden n'est inférieur à aucun des membres actifs de cette conférence. Il n'occupe pas une position de second ordre, et tout véritable canadien ne devrait pas insinuer que telle est la position humiliante occupée par le Premier ministre du Canada. Je suis convaincu que mon honorable ami a commis une erreur, ou qu'il n'a pas voulu dire ce qu'il a exprimé. Aucun de nous ne saurait songer qu'il a voulu délibérément s'exprimer comme il l'a fait. Allez où vous voudrez, en Canada—à l'est, à l'ouest, au nord, au sud—et tous ceux que vous rencontrerez ne vous parleront pas du Canada sans avoir un mot d'éloge pour sir Robert Borden, et sans admirer le grand rôle qu'il a fait jouer à notre pays dans la présente guerre.

Dans un autre passage de son discours mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain) a dit: "Que Dieu me préserve de vous parler de la guerre".—Que Dieu me préserve?—Mais ne sommes-nous pas fiers, au contraire, d'en parler?—Comment! Pouvons-nous demander que Dieu nous préserve de parler d'une guerre qui a tué 60,000 des meilleurs hommes du Canada? Allons-nous oublier cette guerre, ou les soldats qui nous reviennent et qui nous demandent d'en avoir soin et de les assister? Je suis convaincu que mon honorable ami n'a pas voulu dire ce qu'il a exprimé. Il a parlé sous l'impulsion du moment et sous l'influence du désir d'avoir quelque chose à dire contre le gouvernement. Il a satisfait son désir; mais ses coups ont frappé à faux.

En parlant de la question du retour de nos soldats mon honorable ami de Simcoe (l'honorable M. Bennett), nous a dit qu'il valait mieux que dix de ces soldats reçussent une assistance valant plus que ce qu'ils méritent de recevoir, qu'un seul de ces soldats ne soit privé de ce qui lui est dû. Telle est, aujourd'hui, la manière de voir du peuple canadien. Tout notre peuple est d'avis que nos soldats revenus du front doivent obtenir ample justice, et que, si une erreur est commise, elle soit plutôt faite au bénéfice du soldat, sous l'influence de la générosité.

Nous avons entendu parler beaucoup de la présente guerre. Nous en entendons parler tous les jours, et mon honorable ami (l'honorable M. Casgrain) n'a pas besoin de dire: "Que Dieu me préserve d'en parler"—lorsque nous ne faisons que signaler le glorieux rôle que nous avons joué dans cette grande guerre. La part que nous avons prise à ce conflit mondial ne sera jamais oubliée. Les enfants de nos enfants en liront avidement le récit, et parleront avec respect de ceux des nôtres qui y prirent part. La manière de traiter nos soldats de retour du front soulève plusieurs difficultés; mais nous devons être généreux. Je suis convaincu que mon honorable ami, le chef suppléant de l'opposition, partage mon avis quand je dis que les yeux du public sont fixés sur nous pour voir si pleine justice est rendue à nos soldats de retour du front, et il est de notre devoir de résoudre cette question judicieusement.

On a aussi beaucoup parlé de la conduite d'un certain nombre de nos soldats revenus du front. Quelquefois les accusations portées contre ces soldats se sont trouvées fausses. Je remarque que, dans la cité de Halifax, que j'ai l'honneur de représenter, il y a eu, l'autre jour, quelque désordre, et dans le rapport fait de ce désordre, l'on dit que des soldats de retour y ont pris part. Je n'ai pas été capable de vérifier ce fait. Un certain désordre a certainement eu lieu. On rapporte qu'un certain nombre de soldats de retour, qui ne sont pas encore démobilisés ou licenciés, n'ont pas encore reçu leur solde. Je ne sais si cela est vrai ou faux; mais j'attire l'attention de l'honorable ministre dirigeant sur ce point. Si ces hommes ont droit à leur solde, l'on devrait la leur payer et leur permettre de retourner dans leurs foyers, ou d'aller se fixer dans les endroits qu'on leur désignera—que ce soit sur des fermes, ou autrement. Il y a, dit-on, dans Halifax des hommes portant, sans en avoir le droit, le khaki. Il serait peut-être à propos de faire discontinuer cet usage. J'ignore, toutefois, si cet usage se trouve dans d'autres districts. Je ne veux être injuste envers qui que ce soit, ou faire tort à personne; mais il est de mon devoir de mentionner ce rapport, bien que je ne puisse l'appuyer sur aucun rapport officiel.

Je vous remercie, messieurs les sénateurs, de la patiente attention que vous m'avez accordée.

L'honorable J. MILNE: Messieurs les sénateurs, s'il m'est permis de prendre part à la présente discussion, je dirai quelques mots avant qu'elle se termine. Je tiens à dire que le discours de l'honorable sénateur